



Octobre 2011 n°70

Journal de l'Entreprise Electrique

Editorial

Semper fi*

Le journal que vous avez entre les mains fait partie intégrante de notre entreprise.

C'est un des éléments central de notre politique de communication interne et externe qui associe maintenant depuis près de 13 ans les salariés de tous les départements sur lesquels nous sommes implantés.

C'est ce qui permet à chacun de se faire une vision de la personnalité de notre entreprise mais également de diffuser des informations à la fois verticales et horizontales.

Vous découvrirez dans ce numéro que la disparition de l'emploi à vie et la fin de la **fidélité** totale et réciproque entre une entreprise et ses salariés n'est pas d'actualité à l'Entreprise Electrique. Pour preuve la sympathique réception annuelle de remise de médailles du travail et du SERCE (Syndicat des Entreprises de Génie Electrique et Climatique) qui a eu lieu cette année le 7 octobre 2011.

A cette occasion pas moins de 19 collaborateurs ont été mis à l'honneur, dont 5 pour 20 ans de collaboration au sein de notre entreprise et 6 pour 30 ans !

Vous découvrirez également dans ce numéro notre attachement et notre **fidélité**, du fait de notre enracinement local, à une région et à une ville.

En effet nous étions partenaires à l'occasion de la 9^{ème} étape du tour de France Issoire-Saint-Flour où nous étions présents au village de pays de la Ville de Saint-Flour pour la 3^{ème} fois, après 1999 et 2004.

Et enfin **fidèles** à nos idéaux valeurs et engagements, une part importante de ce journal est consacré à la sécurité.

Ce cheval de bataille reste au cœur de nos priorités et nécessite un rappel permanent, une présence quotidienne, pour que la vigilance reste toujours de mise.

Bonne lecture.

Jean-Michel de RIBIER

*Semper fi : « toujours fidèle » en latin

Sommaire

Editorial	P1
Flash sur l'Entreprise	P2 à 4
Les Uns et les Autres	5
Véhicules et engins	P5
Sécurité	P6-7
Qualité/Environnement	P8



L'Entreprise Electrique est certifiée AFAQ ISO 9001, 14001 et OHSAS 18001 pour l'ensemble de son activité. Elle est détentrice du Label Efficacité Energétique ainsi que du Label QualiPV pour la photovoltaïque

LES MARCHES OBTENUS

CONSEIL GENERAL DE LA LOZERE

Eclairage public aire de repos de la Lozère 141 K€ HT

ErDF Val d'Allier :

TAUVES / SAINT-SAUVES : HTA Souterrain – Départ La Chaille 701 K€ HT

ErDF

Achat d'ouvrage Grand Velay (en groupement avec Cegelec Le Puy) 1 419 K€ HT

SDEC CREUSE

H61 Ardelier 80 K€ HT

LOGIDOME

ZAC de Trémonteix 335 K€ HT

VILLE DE CLERMONT-FERRAND

Aménagement du quartier Saint-Jacques 94 K€ HT

CLERMONT MUNICIPAUTE

Fourniture pose et réparation d'ensemble de signalisation de direction 120 K€/3 ans

VILLE DE CHAMALIERES

Vidéo surveillance urbaine 110 K€ HT

VILLE DU PUY EN VELAY

Vidéo surveillance urbaine 80 K€ HT

MAIRIE DE CHADELEUF

Construction d'un centre d'entretien communal – Toiture photovoltaïque 70 K€ HT

REMISE DES MEDAILLES SERCE et DU TRAVAIL

Le 7 octobre 2011, Patrick MEUNIER a eu le plaisir et l'honneur de remettre les diplômes et médailles :

Du Serce

Argent : 20 ans de travail à l'Entreprise Electrique pour Gilles ARSAC, David GOIGOUX, Sylvie PINEDE, Dany GADOMSKI, Laurent ROUME

Vermeil : 30 ans de travail à l'Entreprise Electrique pour Patrice DUCHET, Gilles HO-VAN, Carmen OSSWALD, Marc CHASSAGNI, Christian PAULET, Patrick MEUNIER

Du travail

Argent : 20 ans d'activité pour Fabrice BRECHARD, Pascal GOMINARD, Pierre AUDOUARD, Jean-Luc MAKHABEE, Sylvie PINEDE

Vermeil : 30 ans d'activité pour Gilles CHABANNES, Jean LEYGNAC, Carmen OSSWALD

Or : 35 ans d'activité pour Danièle CHARBONNEL, Dominique MARIE



De gauche à droite : Pascal GOMINARD, Jean-Luc MAKHABEE, Gilles CHABANNES, Fabrice BRECHARD, Pierre AUDOUARD, Sylvie PINEDE, Patrick MEUNIER, Patrice DUCHET, David GOIGOUX, Gilles HO-VAN, Christian PAULET, Danièle CHARBONNEL, Laurent ROUME, Jean LEYGNAC, Carmen OSSWALD, Gilles ARSAC, Marc CHASSAGNI

Corinne BROUSSE

TOUR DE FRANCE



Après 1999 et 2004, la ville de St-Flour a accueilli le dimanche 10 juillet 2011 une nouvelle étape du Tour.

La 9ème étape longue de 208 km a emmené les coureurs depuis Issoire pour rejoindre via les monts du Cantal St-Flour et les allées Georges Pompidou. C'est la grande étape du Massif central à travers les monts du Cantal en escaladant le Pas de Peyrol (Puy Mary) et, pour la première fois, le col du Perthus, 4,4 km à 8 %.

Les difficultés s'enchaînent tout au long de la journée avant l'arrivée à Saint-Flour sur les allées Georges Pompidou après la montée des Orgues qui mène à la ville haute.

Et Saint-Flour réussit décidément aux Tricolores. Il y a sept ans, Richard Virenque avait signé la dernière victoire de sa carrière et Thomas Voeckler était arrivé en jaune.

Dimanche, le même Voeckler a retrouvé le plus célèbre des maillots au terme d'une échappée dont il a le secret sous une journée finalement très ensoleillée.

Une journée incroyable avec des images fortes telles que les chutes gravissimes de deux cyclistes poussés par un véhicule dans les barbelés et la grande joie de Thomas Voeckler sur le podium.

Pour que des événements d'envergure mondiale tel que le Tour de France arrive dans notre région rurale, la ville de Saint-Flour a encore répondu présent.

Alors que Saint-Flour ne compte pas plus de 7000 habitants, elle réussit par son dynamisme et sa volonté à attirer et à convaincre les organisateurs du Tour de France pour ensuite pleinement assurer l'organisation de l'arrivée d'une étape.

A notre échelle, nous avons aussi participé au tour de France.

Tout au long du week-end, nous étions présents sur le village étape sur les allées Georges Pompidou. C'était l'occasion de rencontrer nos élus locaux, nos clients ainsi que tous les visiteurs intéressés par notre activité.

Le week-end suivant, Saint-Flour a servi aussi le 17



juillet de ligne d'arrivée de l'Etape du Tour Mondovélo qui sur le même circuit que les pros a entraîné quelque dix milles amateurs fous du Tour et de vélo.

Bertrand SIMONIN

L'ARTICLE 49 DURABLE !



Depuis plus d'un an déjà nous avons expérimenté les premiers en Haute-Loire la dématérialisation de l'article 49 : désormais nous transmettons une partie des plans d'exécution travaux sur un portail Extranet crée par ERDF où nous pouvons échanger plusieurs informations entre le syndicat de la Haute-Loire et ERDF.

Fort de cette expérience avec l'Entreprise Electrique comme entreprise pilote, le système a été généralisé avec les autres entreprises du département et depuis peu ce système commence à être mis en place sur le Puy de dôme.

Cette dématérialisation nous permet des économies de papiers, de frais d'envois et surtout de temps !

Sylvain Ouvry

UNE JOURNEE POUR L'AVENIR !!

Véritable symbole de la bonne santé du pôle la journée des nouveaux embauchés réunit tous les nouveaux arrivants dans les entreprises de **VINCI Energies**.

Cet événement nous permet de rencontrer les membres de notre direction et d'échanger sur nos différents parcours.

C'est également l'occasion d'aborder des thèmes aussi divers que l'intégration de Cegelec dans le groupe, les possibilités de carrière, la sécurité sur les chantiers, nos concurrents... A travers son leitmotiv « accueillir et faire grandir » **VINCI Energies** développe et encourage l'embauche des jeunes, les échanges et le dialogue social.

Nous avons dans un premier temps eu une présentation de l'organisation du pôle et des différentes directions dont nous faisons partie.

Ainsi, les directeurs régionaux et Monsieur Michel Salmon, Président Directeur Général du pôle, ont présenté tour à tour leurs rôles, leurs entreprises et leurs parcours.

Nous avons par la suite échangé autour de différents témoignages de Directeurs et Responsable d'Affaires.

Patrick Meunier nous a conté l'histoire du réseau électrique français et de son organisation.

Des Responsables d'Affaires de Graniou et ISI nous ont également présenté leurs activités respectives d'installation de réseau de fibres optiques et d'études de solutions pour l'industrie physico-chimique et pétrolière.

La dernière partie de la journée nous a conduit à poser des questions sur le fonctionnement du pôle aux directeurs régionaux sur les possibilités de mobilité au sein du groupe, l'intégration de Cegelec et la réorganisation du pôle...

Pour ma part, j'ai trouvé intéressant de pouvoir rencontrer les nouveaux embauchés d'autres entreprises dans tous les secteurs : monteurs, techniciens, responsables d'affaires, comptables, responsables d'études... Nous avons pu découvrir le panel d'activités dont dispose le pôle.

Cette journée est un contact privilégié avec notre équipe de direction.

Clément MARTET

L'IMPACT ECOLOGIQUE PRIS EN COMPTE SUR NOS CHANTIERS

La Loire borde le département de la Nièvre ainsi que multiples autres rivières et canaux.

Aujourd'hui dans tous nos dossiers de travaux sont intégrés le risque d'inondation et autres impacts écologiques.

Tous ces nouveaux paramètres génèrent des surcoûts et un changement de nos habitudes de travail, où la technique du souterrain ne trouve plus toujours sa place avec un matériel pas toujours adapté à ces situations.

Dans le cas présent nous avons relevé le niveau du poste en prévision des éventuelles crues centennaires. Ce chantier nous a été confié et dirigé par l'équipe du SIEEN Stéphane BOUDOT et Jonathan VOGT.

- Réalisation d'une dalle béton pour recevoir le poste avec cuve intégrée.
- Mise en place du poste et réalisation de la dalle remplie de sable pour permettre le passage des câbles.
- Réalisation de l'escalier, garde corps en RAL 1015 identique au poste.
- Ce chantier s'est réalisé dans une parfaite intégration de l'environnement car nous avons pu conserver l'arbre à proximité de l'ouvrage.



Pose station d'épuration à Cercy La Tour

Xavier BARON

CARNET ROSE ET BLEU

Ludovic et Elodie RIGAUD sont heureux de nous annoncer la naissance d'**Ethan** né le 18 mai 2011
Antoine BROSSARD et Céline JAILLETTE sont heureux de nous annoncer la naissance de **Timothée** né le 1^{er} juillet 2011
Loïc BELIN et Coralie JAMOT sont heureux de nous annoncer la naissance de **Tom** né le 6 juillet 2011
Lilian et Ludivine DAGOURET sont heureux de nous annoncer la naissance de **Nathanaël** né le 11 juillet 2011
Nicolas et Amélie RONDIER sont heureux de nous annoncer la naissance d'**Elora** née le 27 septembre 2011
Magali BOUT et Jean-Michel MAJOREL sont heureux de nous annoncer la naissance de **Mailys** née le 2 octobre 2011

Corinne BROUSSE

Véhicules et engins

VENTE

Annonce n°3

Fourgon marque IVECO type Daily 3510 Année 1994 – 237 300 kilomètres**Mise à prix : 2 000 euros**

Annonce n°4

Remorque mini-pelle 2 essieux de type Paillard Marque Original (plancher HS)

Annonce n°5

Mini pelle JOB EB16 – Année 1997 (état moyen – moteur à remettre en état)

+ remorque de type Original Marque Paillard (essieu tordu) Année 1996**Mise à prix : 4 000 euros**

Annonce n°6

Remorque basculante double essieu année 1997 de type Original Marque Paillard

Rappel : Les personnes intéressées font une offre cachetée à l'intention de la direction, le plus disant sera retenu.

INCIDENT SUR VEHICULES ET ENGIN - DEPENSES ANORMALES

L'Entreprise Electrique Nord :

- Marche pied et traverse abimés suite à une mauvaise manoeuvre →**Coût : 1 700.00 € HT**
- Porte battante écrasée suite à une mauvaise manoeuvre →**Coût : 1 400.00 € HT**

L'Entreprise Electrique Puy-de-Dôme :

- Pare-choc, traverse avant, marche pied + support radiateur abimés et problème commande de vitesse suite à un mauvais arrimage suite à un embourbement →**Coût : 3 700.00 € HT**
- Dépannage suite à panne de gasoil sur camion PL..... →**Coût : 450.00 € HT**
- Oubli de la télécommande d'une grue sur le camion PL entraînant la détérioration du camion et de la télécommande →**Coût : 8 900.00 € HT**

Jean-Pierre BOUDOT – Sébastien NINY

RAPPEL SUR L'UTILISATION DES CONTROLOGRAPHES NUMERIQUES

La conduite d'un camion avec un contrôlographe numérique **ne peut se faire** que si le conducteur a en sa possession **une carte « conducteur »**.

Si une demande de carte a été faite auprès de l'organisme agréé, une impression d'un ticket matin et soir en annotant le nom du chauffeur suffit.

Introduire votre carte dans l'appareil en début de journée et la retirer en fin de journée.

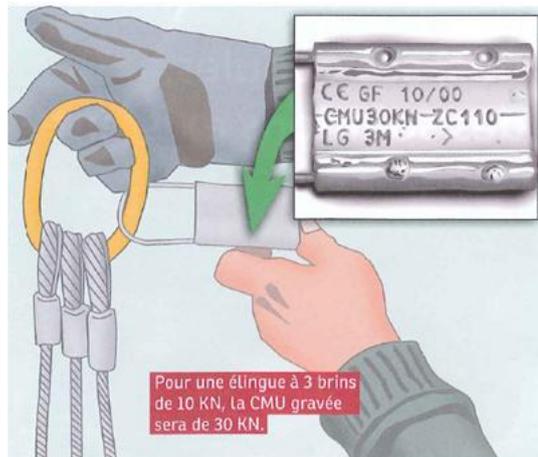
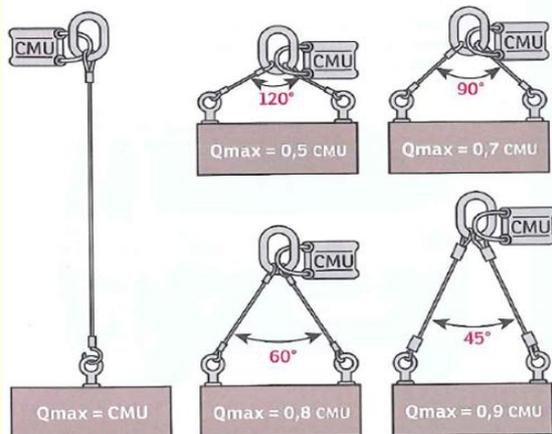
Transférer au moins une fois toutes les 4 semaines les données contenues sur la carte dans un boîtier qui est à votre disposition dans chaque centre de travaux.

Une fois par an (avant chaque départ en congés) un des responsables de travaux transféra les données au siège de l'entreprise.

Jean-Pierre BOUDOT – Sébastien NINY

LES BONNES PRATIQUES POUR L'UTILISATION D'ÉLINGUES ACIER

Coefficient applicable selon l'angle d'utilisation



Consignes à respecter pour intervenir en sécurité et préserver le matériel

Jacques ALARY

PRESQUE ACCIDENT EN ECLAIRAGE PUBLIC

Nous avons eu encore une fois de la chance, car la mauvaise utilisation de matériel, liée au comportement non responsable de certains qui modifient la conception de l'outillage, aurait pu se solder par un accident grave.

Nous avons depuis quelque temps déjà doté certaines de nos équipes de matériel d'élinguage pour le levage des mâts d'éclairage public.

Cette "cravate" dispose de plusieurs points d'ancrage, destinés à recevoir le crochet de fixation à introduire dans la porte du candélabre, **MAIS EN AUCUN CAS A ETRE FIXE SUR LE CROCHET DE LA GRUE DE LEVAGE. CE NE SONT QUE DES PATTES DE REGLAGES DESTINEES A FIXER LE MAT ET REGLABLE SELON SA HAUTEUR.**

(Ce n'est pas bon pour 100% des mâts, mais pour une bonne partie tout de même) **Encore faut-il l'utiliser correctement.**

Sur le journal N° 67 j'ai déjà fait un article sur les mauvaises pratiques, entre autre sur la mauvaise utilisation de l'une de ces élingues. Cette mauvaise

utilisation se termine par un remplacement, donc 300 € de frais.

Cette fois, ci, nous avons à nouveau le même type d'élingue HS (car cela ne se répare pas) encore une fois liée à un usage non adapté. **A savoir que cette élingue est tout simplement utilisée à l'envers !!!**

Comme je le dis en préambule, nous avons eu de la chance, car le mât était pratiquement posé au sol. Je vous laisse imaginer la même situation avec le mât suspendu à 5 m sur une voie piétonne ou de circulation !!!

C'est intolérable !

Nous voila une nouvelle fois avec 300 € de dépense inutile, et surtout aucun travail depuis la dernière fois. Il est urgent de s'assurer que les personnels connaissent bien le fonctionnement des outils et matériels mis à leur disposition, et surtout de savoir si ils ont toutes les qualités et formations requises pour intervenir sur ce genre de travaux.

<p>A NE PAS MODIFIER</p>			
<p>L'élingue avec sa cravate en haut pour ancrage</p>	<p>La fixation sur une porte de mât</p>	<p>Le matériel d'origine</p>	<p>Patte arrachée suite à mauvaise utilisation</p>

Je demande aux CEN, RA et Responsables chantiers de vérifier ces points systématiquement, au même titre que nous devons contrôler régulièrement les autorisations de conduite, CACES, habilitations TST, permis de conduire..... **LA SECURITE EST L'AFFAIRE DE TOUS.**

Jacques ALARY

DISQUES, LE BON CHOIX

Marquages obligatoires pour les meules disques en abrasifs agglomérés

La vitesse de travail est indiquée sur la bande par une couleur (ici en rouge)

Les indications permettant d'identifier le fabricant et le responsable de la première mise sur le marché

La date limite d'utilisation

Le sens du montage s'il existe une possibilité d'inversion

Les indications permettant d'identifier le lot de fabrication du produit

Les dimensions

La fréquence maximale de rotation en tr/min

La vitesse maximale d'utilisation en m/s

Identification suivant la norme EN 12413

Les restrictions d'emploi éventuelles ainsi que l'avertissement « Ne pas utiliser de disque endommagé »

Fabriqué suivant la norme EN 12413

Les équipements de protection individuelle nécessaires et adaptés

La nature des matières usinables

La vitesse de travail maximum en m/s est identifiée sur les produits par des bandes de couleurs (exigence norme EN 12413).

Bandes de couleurs	Vitesse de travail maximum en m/s
	50
	60
	80
	100

Il est important de savoir que 450 à 500 accidents, dont une trentaine avec incapacité permanente, arrivent chaque année dans le BTP.

Ces accidents sont pour la plupart générés par du matériel périmé, ou par une mauvaise adéquation entre le type de disque et le travail à réaliser.

Chaque tâche étant différente, il existe des disques également différents pour meuler, tronçonner, ébarber, rainurer, poncer...

Un disque dont la date est périmée à toutes les chances d'éclater à l'utilisation, d'autant plus si il n'est pas utilisé pour sa fonction réelle.

Une raison supplémentaire pour porter systématiquement les E.P.I.

Jacques ALARY

ATTENTION LES MAINS !!!

Indices 4542 (gant fil enduit manutention)		Indices 2122 (gant cuir de manutention)		Indices 2121 ou 2122 (surgant cuir TST)	
---	--	--	--	--	--

Les blessures aux mains représentent 30 % des accidents du travail dans notre métier, et sont généralement dues à une mauvaise utilisation d'outil, un mauvais choix des gants et malheureusement très souvent les 2 conjugués. La protection totale n'existe pas, mais les gants de manutention sont classés par indices de protection, correspondant à **Abrasion, coupure, déchirure et**

perforation. Ces indices sont marqués sur les gants, notés sur 4 sauf pour les coupure ou l'indice maxi est de 5.

Ce n'est pas pour cela qu'un gant avec l'indice 4543 est un gant "ANTI COUPURE". Ce terme est utilisé mal à propos, le seul gant réellement anti-coupure que je connaisse est le gant côte de maille des métiers de la boucherie.

Gants pour produits chimiques et hydrocarbures		Gant pour leptospirose (Cf. Journal n° 63)	
--	--	--	--

Le choix de ces différents modèles est issu de tests fabriquant, des remontées terrains que vous pouvez faire, ce qui nous permet de sélectionner les produits présentant à ce jour les meilleurs résultats.

Jacques ALARY

SYNTHÈSE DES FICHES DE NON CONFORMITÉ et des INCIDENTS D'août 2011 à octobre 2011

NATURE	EMETTEUR	N° FICHE	OBJET DE NON CONFORMITE	ACTION CURATIVE	ACTION CORRECTIVE	COUT GENERE PAR LA NON CONFORMITE	PART REMBOURSEE PAR FOURNISSEUR OU CLIENT
CHANTIER	ERDF		La ceinture équipotentielle d'un poste n'a pas été réalisée conformément aux prescriptions d'ERDF	Réalisation de la ceinture par nos soins	Sensibilisation à tout le personnel sur la réalisation des ceintures équipotentielles d'un poste Ecriture d'une fiche d'instruction	798 €	-
APPRO	M. CAHUZAC		Problème de tenue de peinture sur des lampes fournies par Philips	Echange des produits endommagés	Information au fabricant sur le process de la peinture	458 €	458 €
APPRO	M. ORLIANGE		Problème de qualité des contacts dans les armoires de commande	Echange fait par REXELL	Info au fabricant SCHNEIDER	180 €	180 €
CHANTIER	M. THOMAS		Main courante d'un pont abimé suite à une mauvaise manœuvre à VERNEUIL	Réparation effectuée	Rappel des consignes de conduite et de sécurité à l'ensemble du personnel par la direction	138 €	
CHANTIER	M. SIMONIN		Défaut d'une boite HTA qui a été réalisée dans de mauvaises conditions à Saint-Urcize	Réparation par EDF	Sensibiliser le personnel à réaliser les boites dans les conditions correctes et d'informer le client	8 176 €	
CHANTIER	ERDF		Tenue de travail Non-conforme à l'exécution des travaux sous-tension	Rappel technicien	Rappel au personnel de porter les tenues réglementaires lors de travaux sous-tension	150 €	
CHANTIER	M. SIMONIN		Problème de serrage des connexions à TALIZAT (15)	Réparations par nos soins	Sensibilisation des opérateurs de raccordement autocontrôle et contrôle des travaux par les chefs d'équipe	11 580 €	
TOTAL :						21 480 €	638 €
DEGATS AU TIERS CHANTIER	Réparation conduite d'eau à LUSIGNY (03) Réparation conduite à CLERMONT-FERRAND (63) Réparation conduite d'eau à VENTEUGES (43) Réparation conduite d'eau à MURAT LE QUAIRE (63) Réparation conduite d'eau à PREMERY (58)					218 € 86 € 110 € 83 € 358 €	Pas concerné
TOTAL :						855 €	
DIVERS fiches d'événements	NOEL (2) - BUFFET (1) - OUVRY (1) - SIMONIN					850 €	
Véhicules et engins	Cf. Chapitre « Véhicules et engins »					16 150 €	-
TOTAL						39 335 €	638 €

COUT DE LA NON QUALITÉ DÉTECTÉE depuis le 1er janvier 2011 : 142 558 €

Sébastien NINY